



[Accueil](#) ▶ [Actualités / Événements](#) ▶ [Actualités](#) ▶ Prolongation de la période rouge d'interdiction de l'emploi du feu



/ INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS /

Prolongation de la période rouge d'interdiction de l'emploi du feu

Publié le jeudi 16 novembre 2017

Compte tenu de la persistance d'un niveau de risque incendie élevé, le préfet du Var a pris un **arrêté préfectoral prolongeant la période rouge d'interdiction de l'emploi du feu jusqu'au 30 novembre 2017**.

Cette réglementation régie par l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 s'impose à tous. Elle prévoit cependant diverses dérogations. Trois périodes dans l'année en fonction de la sensibilité au risque de feu de forêt sont définies.

Règlementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var - [Arrêté préfectoral du 16 mai 2013](#) ↗



MAIRIE DE BANDOL
HÔTEL DE VILLE
PLACE DE LA LIBERTÉ
83150 BANDOL

☎ **04 94 29 12 30**

- ▶ [CONTACT](#)
- ▶ [ALERTE INFOS SERVICE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [ACCESSIBILITÉ](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

Météo

Aujourd'hui



Km/h
%
Km

Demain

